



15ème législature

Question N° : 9597	De Mme Valérie Boyer (Les Républicains - Bouches-du-Rhône)	Question écrite
Ministère interrogé > Europe et affaires étrangères		Ministère attributaire > Europe et affaires étrangères
Rubrique > politique extérieure	Tête d'analyse > Relation entre la France et les Chrétiens d'Orient	Analyse > Relation entre la France et les Chrétiens d'Orient.
Question publiée au JO le : 19/06/2018 Réponse publiée au JO le : 31/07/2018 page : 6913		

Texte de la question

Mme Valérie Boyer interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères au sujet des relations culturelles que la France doit entretenir avec les Chrétiens d'Orient. Il est important de rappeler que ce peuple est riche de nombreux joyaux de par ses 2000 ans d'histoire, qu'il est persécuté depuis toujours et aujourd'hui victime d'un véritable génocide. À l'heure où les villes à majorité chrétiennes se libèrent une à une en Irak, Mossoul et Qaraqosh pour exemple, il revient à la France de reprendre le rôle qui est le sien en Orient. La France est garante de la paix mondiale et notamment de la sécurité des Chrétiens d'Orient puisqu'elle est la fille aînée de l'Église par tradition et qu'elle est une influence majeure en Orient et ce depuis le XVIème siècle, grâce à l'alliance entre François Ier et Soliman le Magnifique, première alliance entre un roi très chrétien et un monarque musulman. Cette influence de la France en Orient a perduré par-delà les siècles et s'est même renforcée avec le protectorat français sur « les États du Levant ». Elle estime qu'il est donc naturel que la France joue un rôle dans le processus de reconstruction de ces villes que l'on a su défendre. Pour cette reconstruction, elle estime qu'il est important de multiplier les échanges culturels entre les deux cultures. Elle pense que des relations culturelles doivent se développer ainsi que des partenariats scolaires. D'un côté l'histoire de l'Orient est très peu expliquée aux enfants français dans les programmes scolaires, de l'autre il y aurait quatre cent mille élèves qui apprennent le français au Proche-Orient et qui ne seraient pas accompagnés par les autorités françaises. Ces relations peuvent aussi prendre la forme d'échanges internationaux et d'organisations d'événements communs entre les deux communautés. Alors que Daesh recule sur le front syro-irakien, elle aimerait qu'il lui indique ce que le Gouvernement compte faire pour renforcer les liens avec les Chrétiens d'Orient.

Texte de la réponse

La France entretient une longue histoire d'amitié avec les communautés chrétiennes d'Orient, qui participe à la position particulière française au Proche-Orient, et en premier lieu à son lien privilégié avec le Liban. Dans le contexte actuel, marqué par les persécutions de Daesh et par l'embrasement généralisé dont les premiers à pâtir sont les personnes appartenant à des minorités, la France s'est mobilisée, plus que tout autre pays, en faveur des chrétiens d'Orient et des autres victimes de violences ethniques et religieuses au Moyen-Orient. Elle agit par fidélité envers des populations historiquement proches, souvent francophones, et qui se tournent vers la France avec une attente particulière ; par cohérence avec l'approche française globale et universaliste des droits de l'Homme, comprenant la liberté de religion ou de conviction ; par conviction que la diversité humaine, religieuse et ethnique est une part essentielle de l'identité du Moyen-Orient et qu'il ne sera pas possible d'assurer la paix, la démocratie et la prospérité dans cette région si cette diversité est détruite. La France a été en première ligne de l'effort

international pour vaincre le djihadisme. Elle combat et continuera de combattre Daesh dans le cadre de la coalition internationale, et ce jusqu'à ce que le groupe djihadiste soit durablement éradiqué de Syrie et d'Irak. Elle est engagée pour stabiliser les territoires libérés par la Coalition et ses alliés. La France a été à la pointe de la mobilisation de la communauté internationale en soutien aux personnes appartenant à ces minorités. La grande conférence internationale qu'elle a réunie à Paris en septembre 2015 a abouti à un plan d'action concerté des pays participants pour venir en aide aux victimes de persécutions ethniques et religieuses au Moyen-Orient. Des conférences de suivi, à Madrid en 2017 et à Bruxelles le 14 mai dernier, ont permis de maintenir la mobilisation de la communauté internationale. Lors de cette dernière conférence, une importance particulière a été donnée au cours des débats à l'éducation. Pour relancer à nouveau cet engagement, la France organisera une nouvelle conférence de suivi en 2019. La France a apporté une aide directe et concrète, permettant aux victimes des violences ethniques et religieuses au Moyen-Orient de se relever de leurs épreuves. Elle a notamment créé dès 2015 un Fonds de soutien aux victimes des violences ethniques et religieuses au Moyen-Orient. Par son biais, la France a déjà engagé 15 millions d'euros, sur près de 60 projets concrets, qui viennent en aide aux communautés concernées, en Irak, au Liban, en Jordanie et en Turquie. Elle a reconduit en 2017 ce fonds en l'abondant de 10 millions d'euros. Une priorité de l'action française est le soutien aux réfugiés et aux déplacés, qui sont particulièrement vulnérables. La protection de leur culture est une des clés du maintien des minorités dans un Moyen-Orient riche de sa diversité millénaire. A ce titre, la France s'est particulièrement engagée pour la protection et la réhabilitation du patrimoine culturel et religieux des chrétiens d'Orient et des autres minorités. Au plan international, elle l'a notamment fait à l'occasion de la conférence d'Abou Dhabi sur le patrimoine en péril, qu'elle a co-organisée avec les Emirats Arabes Unis en décembre 2016. Le Président de la République a également rappelé à de nombreuses reprises l'importance de la francophonie, notamment au Moyen-Orient. Les écoles chrétiennes et en particulier catholiques, au Liban et dans plusieurs autres pays du Proche et du Moyen-Orient apportent depuis plusieurs siècles une contribution essentielle à la diffusion de langue française, et de ses valeurs, pour l'ensemble de leurs élèves, quelle que soit leur confession. L'engagement de la France à leur égard n'a pas vocation à faiblir, notamment au Liban qui est le creuset de la francophonie et de la francophilie de la région. C'est dans cet esprit qu'à l'occasion de la visite officielle en France du Patriarche maronite (28-30 mai dernier), le Président de la République a pris la décision de renouveler un engagement qu'avait pris la France en 1891 vis-à-vis du clergé maronite lui permettant d'accéder à des bourses d'étude. Le maintien durable des chrétiens et des autres minorités en Orient nécessite que des solutions politiques durables qui les associent soient trouvées. C'est le sens de l'action de la France en soutien à une solution politique négociée en Syrie, sans quoi le régime syrien continuera son œuvre de prédation et de polarisation confessionnelle, avec pour conséquence la poursuite de l'embrasement régional. C'est cette solution politique négociée qui ouvrira la voie à un financement international de la reconstruction de la Syrie. Enfin, les élections législatives en Irak doivent marquer une étape essentielle vers le renforcement de la démocratie, la constitution d'un gouvernement inclusif et la mise en place d'une véritable réconciliation nationale. La France est convaincue que la diversité humaine, religieuse et ethnique doit rester une part essentielle de l'identité irakienne sans laquelle il ne sera pas possible d'assurer la paix, la démocratie et la prospérité.